#### **BULLETIN D'ADHESION**

Je m'engage à soutenir l'association C.L.A.R.A. dans tous ses objectifs (décrits en page 2).
Nom et prénom :
Nom de naissance (le cas échéant) :
Adresse (obligatoire):
E-mail (sert de login sur le site web) :
Pseudo (obligatoire pour le forum des adhérents) :
Téléphone (obligatoire) :
3 Formules de soutien :
(L'adhésion vaut pour l'année calendaire)
□ <b>Soutien sans adhésion</b> (gratuit ou versement d'un don à votre initiative (5, 10, 20, 30, 50 euros…)
Adhésion à 30€ (avantages : forum privé, bibliothèque et newsletter sans restriction, permanences, informations en avant- première, invitations privées)
□ Adhésion et Membre bienfaiteur à partir de 50€
☐ Chèque (à l'ordre de «Association CLARA»)
□ Espèces
Renvoyer à : Association C.L.A.R.A. 9 rue de Marseille 94700 Maisons-Alfort

Date et signature :

# TEMOIGNAGES DE SYMPATHIE DES ADHERENTS DE L'ASSOCIATION

- « Grâce à votre association, nous continuons à nous inspirer de vos conseils pour mener les longues et diverses démarches administratives visant à faire reconnaitre les droits de notre enfant en France » (**Guillaume**)
- « Merci pour votre action et votre aide. Nous sommes maintenant d'heureux parents avec des papiers ! » (**Diana**)
- « Nous tenons à vous dire merci, grâce à vous notre rêve avance. Nous sommes encore loin du but mais beaucoup moins seuls ! Toute notre gratitude !» (**Stéphanie**)
- « Nous voulons vous remercier pour votre aide et pour tout ce que vous faites pour nous tous !!! Encore merci pour tout, votre dernière Newsletter était pleine d'espoir !» (**Mathilde**)







- « Un grand merci et Bravo pour cette belle matinée de conférence (avril 2016). Les sujets étaient d'actualité et très intéressants. Merci pour cet auditoire de qualité, c'était un plaisir ». (Laure)
- « Merci pour votre aide si précieuse qui nous apporte en plus des avancées juridiques, un réconfort. » (**Laura**)
- « Notre princesse a vu le jour le 29 août dernier. Nous sommes des parents comblés et avons hâte de présenter notre fille à notre famille et à nos amis. Bon courage à tous, et un grand merci à l'association CLARA (**Violette**)
- « Merci à l'association de ses conseils. Grâce à vous nous avons pu obtenir un passeport français pour notre enfant, et cela nous a fait tant plaisir, un peu comme une nouvelle naissance » (Martine et Léon)



### Association C.L.A.R.A.

Comité de soutien pour la Légalisation De la GPA Et l'Aide à la Reproduction Assistée

Présidents Fondateurs : Sylvie et Dominique MENNESSON

#### Communication et Relations Presse:

Sylvie Mennesson © 06 07 35 13 35 @mail: claradoc.gpa.respcom@free.fr

#### Secrétariat et Adhésions :

Catherine Delacroix ® 06 79 89 74 10 @mail: <a href="mailto:claradoc.gpa.secgen@free.fr">claradoc.gpa.secgen@free.fr</a>

#### Questions juridiques et veille :

Dominique Mennesson 2 06 79 86 86 65 @mail: claradoc.gpa@free.fr

Siège de l'Association C.L.A.R.A. 9 rue de Marseille 94700 Maisons-Alfort

Site Internet: http://claradoc.gpa.free.fr

#### L'ASSOCIATION CLARA: SON HISTOIRE

L'histoire de l'Association est celle de ses fondateurs, Sylvie et Dominique MENNESSON, qui œuvrent sur le thème de la Gestation Pour Autrui depuis plus de seize ans. Ils ont créé l'Association C.L.A.R.A (Comité de soutien pour la Légalisation de la GPA et l'Aide à la Reproduction Assistée) début 2006. Parents de jumelles nées en Californie en octobre 2000, ils ont une expérience internationale des différents aspects de la GPA, notamment juridiques. Ils ont obtenu les premiers, en juin 2014, une condamnation de la France par la CEDH, la plus haute juridiction européenne. Ils sont ainsi les plus qualifiés en France pour aider les couples dans leur projet parental et faire avancer la législation sur la GPA en France.

#### **SES OBJECTIFS**

- 1 Agir pour la **reconnaissance des droits de tous les enfants nés par GPA** (Gestation Pour Autrui) et **apporter une aide aux couples infertiles**, par l'information, le conseil, l'écoute et le soutien psychologique.
- 2 Œuvrer en vue de la **légalisation de la GPA en France**, dans la perspective de la révision des lois de bioéthique en 2018, et pour qu'un véritable débat démocratique soit ouvert. Proposer un encadrement légal, médical et social qui reconnaisse la GPA comme un acte de don entre femmes ayant donné leur consentement libre et éclairé. L'Association souhaite ainsi **sensibiliser l'opinion publique** par tous les moyens légaux.

#### CE QUE L'ASSOCIATION PEUT VOUS APPORTER

L'Association compte plus de 2000 **d'adhérents et soutiens** à ce jour (couples infertiles, soutiens, associations et organismes assimilés). Un conseil d'administration ainsi qu'un comité d'experts, épaulent l'association depuis 10 ans.

L'Association organise des **permanences physiques** tous les mois, et des **RV Skype** à la demande. Elle a mis en place des **référents régionaux**, afin d'être plus proche de vous. Elle vous conseille et vous accompagne tout au long de votre projet parental. **Plus de 200 bébés** naissent ainsi chaque année grâce à la GPA. L'Association **aide les couples à obtenir leurs papiers** (sécurité sociale, carte d'identité, passeport, certificat de nationalité française...).

#### CONTRIBUTION DE L'ASSOCIATION AU DEBAT PUBLIC

L'Association C.L.A.R.A. organise tous les ans un colloque international sur le thème de la GPA et participe à de nombreux débats sur ce thème dans les médias et les universités.

L'Association rédige ou est partie prenante régulièrement des **Tribunes publiées** dans les grands quotidiens (Le Monde, Libération) ou sur les grands sites internet d'information et publie des **Communiqués de presse** à chaque événement majeur.

L'Association a une **grande présence médiatique** et compte à son actif des centaines d'interviews, d'émissions, des documentaires, ainsi qu'un film retraçant l'histoire de ses fondateurs et deux livres publiés aux éditions Michalon: « Interdits d'enfants » et « La GPA, l'improbable débat ».

L'Association est régulièrement auditionnée par toutes les instances décisionnelles (parlement, sénat, gouvernement, comité consultatif national d'éthique, académie de médecine) et sera un acteur déterminant lors de la prochaine révision des Lois de Bioéthique en 2018.

## LES VICTOIRES POLITIQUES ET JURIDIQUES DE L'ASSOCIATION

L'Association a obtenu de grandes avancées politiques et remporté des batailles juridiques.

C'est l'Association qui à force de pédagogie, d'information, d'actions de sensibilisation et de lobbying vis-à-vis du gouvernement a œuvré à la Circulaire Taubira en 2013, qui a permis à des centaines de couples d'avoir les Certificats de Nationalité Française pour leurs enfants.

C'est l'Association qui a permis également l'obtention de la décision favorable du Conseil d'Etat en décembre 2014, ainsi que de très nombreuses décisions judiciaires, notamment celles de la cour de cassation en 2016, qui se sont toutes appuyées sur la décision de la CEDH obtenue en juin 2014, à l'initiative de ses fondateurs.

L'Association rencontre régulièrement le **Défenseur des Droits**, qui nous aide à obtenir les papiers pour les enfants.

#### LE COMITE D'EXPERTS DE L'ASSOCIATION

Un Comité de 40 Experts, composé de spécialistes en toutes disciplines de la GPA, a rejoint l'association dès 2006, dans le cadre de la révision des lois de bioéthique concernant la gestation pour autrui et à cet égard propose un ensemble de mesures pour que cette pratique soit intégrée en France dans les dispositifs de lutte contre l'infertilité. La question de l'anonymat des donneurs et de l'accès aux origines fait partie de son domaine de réflexion.

Les experts ont apporté leur contribution non seulement dans les grands débats sur la GPA, mais aussi par leurs écrits, leurs Tribunes dans les journaux et lors de l'APPEL à la légalisation de la GPA qui a été lancé dès 2009 et qui continue à ce jour à engendrer signatures et soutiens.

Le Comité d'experts participe régulièrement aux Colloques organisée par l'Association, et permet ainsi d'avoir des débats et des témoignages de qualité.

Voici les noms de quelques-uns d'entre eux, que nous remercions vivement pour leur travail et leur soutien depuis toutes ces années :

- Elisabeth **Badinter**, philosophe et écrivain
- Geneviève **Delaisi de Parseval**, psychanalyste
- Israël **Nisand**, gynécologue au C.H.R.U. de Strasbourg
- François **Olivennes**, spécialiste de l'AMP à Paris
- Maurice **Godelier**, anthropologue
- Géraud **de La Pradelle**, spécialiste de droit international
- Michael Hancock, rapporteur au Conseil de l'Europe
- Tom **Pinkerton**, avocat spécialiste de GPA (USA)
- Laurence Roques, avocate spécialiste GPA
- Bernard **Paniel**, *médecin spécialiste du MRKH*
- Claude **Sureau**, membre du C.C.N.E
- Daniel **Guerrier**, chercheur, spécialiste du MRKH
- Karine **Morcel**, gynécologue au C.H.U. de Bretagne
- Léa **KARPEL**, psychologue